

Accueil des réfugiés ukrainiens : les associations de l'action sociale en première ligne

Partout en France, les associations de l'action sociale sont en première ligne pour accueillir les personnes fuyant la guerre en Ukraine. Leur mission : accompagner chaque personne, chaque famille arrivée sur le territoire français, avec des solutions pour faire face à l'urgence et les aider dans la durée à reconstruire leur avenir.

L'accueil des personnes déplacées réfugiées est une mission quotidienne des professionnels associatifs de l'action sociale, face à toutes les crises humanitaires et depuis le début du conflit ukrainien en 2014. C'est une réalité méconnue, **l'accueil et l'accompagnement opérationnel se fait majoritairement par les associations** partout sur le territoire, en lien direct avec les services de l'Etat.

Selon l'ONU, en seulement trois semaines depuis la reprise du conflit en février dernier, plus de 10 millions de personnes ont été poussées à l'exode, dont 3,5 millions en dehors des frontières ukrainiennes. Très majoritairement des femmes, des enfants et des personnes âgées qui arrivent sans rien, parfois seuls et cherchent avant tout un abri. Ces personnes vulnérables vivent un triple traumatisme, celui de la guerre, celui de la séparation et du déracinement, celui du dénuement. Pour les accompagner, **les professionnels de l'action sociale, les travailleurs sociaux, agents hôteliers, agents techniques, secrétaires, responsables de pôles et chefs de services** apportent leur expérience au service de leur accompagnement.

Comment interviennent-ils ?

D'abord, pour la **mise en place des hébergements temporaires et l'organisation de l'accueil** en coordination avec l'ensemble des acteurs du territoire, préfectures, communes, bailleurs sociaux, hôpitaux, aide humanitaire, etc.

Ensuite, **pour accueillir, informer et aider les personnes à s'installer** en coopération avec la Croix-Rouge française, également adhérente de Nexem, qui achemine les dons, les colis alimentaires, les kits d'hygiène.

Puis, pour les **accompagner dans la vie quotidienne et les démarches administratives**, les orienter et faire le lien lorsqu'elles ont besoin de soin, **scolariser les enfants**, mettre en place progressivement des **solutions d'installation** et d'accompagnement durables. A titre d'exemple :

- **En Moselle plus de 230 personnes ont été accueillies le 8 mars.** Depuis, 10 à 30 déplacés arrivent chaque et d'autres viennent en car depuis le Bas-Rhin. Dans cette phase de mobilisation générale et de gestion des flux, pour Michel Gocel, directeur général de l'association **Est Accompagnement**, « les priorités sont d'assurer la logistique et l'accueil, renforcer les équipes et stabiliser une organisation à l'échelle du territoire ».
- **En Saône-et-Loire**, l'association **Le Pont**, a accueilli 50 personnes déplacées venus d'Ukraine depuis le 18 mars selon son directeur général, Gilles Vullin. La préfecture anticipe 500 à 1 000 arrivées dans les semaines d'ouverture.
- **En Haute-Vienne**, **l'Association de réinsertion sociale du Limousin** (ARSL), dirigée par Claire Robert-Haury, s'est préparée pour accueillir et accompagner une centaine de personnes et travaille déjà de longue date avec l'ensemble des acteurs du territoire.

11 000
établissements
et services

330 000
salariés



Dans cette mission humanitaire comme dans toutes les crises, nos associations sont présentes avec des professionnels engagés sur le terrain jour et nuit. Dans toute la France nos structures connaissent d'importantes difficultés de recrutement, de nombreux postes sont à pourvoir et des places en service civique sont ouvertes.

Contact presse

Nexem

Stéphanie Panissier
Tél. : 07 87 52 19 38
Email : s.panissier@nexem.fr

Agence Maarc

Victoria Bareille
Tél. : 06 70 73 01 73
Victoria.bareille@maarc.fr

11 000
établissements
et services

Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire. Elle représente **11 000 établissements et services** employant plus de **330 000 professionnels** dans cinq champs d'activité : **le handicap, la protection de l'enfance, l'autonomie des personnes âgées, la lutte contre les exclusions et la protection juridique des majeurs.**

330 000
salariés

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, **au service d'une société inclusive.**

Retrouvez toutes nos informations sur nexem.fr/

Suivez-nous sur : [LinkedIn](#) ; [Twitter @Nexem_actu](#) ; [Facebook](#)
